



Marseille le 6 novembre 2009

**BOUCHES DU RHONE**

## **COMPTE RENDU DU COMITE DE SUIVI du Centre des Finances Publiques LA CIOTAT**

Le jeudi 5 novembre s'est tenue la fin du comité de suivi sur la mise en place du Centre des Finances Publiques de La Ciotat.

Ce comité, en présence des DSF, TPG et ergonomes du ministère fait suite aux différents groupes de travail sur le sujet.

Grâce au forcing des Organisations syndicales et de l'Union SNUI-SUD Trésor/Solidaires en particulier, les directions n'ont pas commis les errements constatées à Tarascon et Salon et ont eu recours aux ergonomes avant la mise en place du CFP de La Ciotat.

Dans sa présentation sur maquette, Marie-Hélène Gervais a repris toutes les préconisations qu'avaient faites Thibaut Erzepa, autre ergonome du ministère, après concertation des agents de tous les services actuels et futurs (SIP, SIE et SPL) et études sur place.

L'agencement des deux niveaux de l'immeuble à donc fait l'objet d'un consensus global bien que certains points restent encore en suspens (caisse unique ou pas ? accès handicapés à l'étage...)

L'accueil primaire et secondaire se tiendra au rdc de même que le SPL et le SIE. L'étage lui sera dédié au SIP. Les détails de cette étude ergonomique sont d'ores et déjà disponibles sur [PYTHEAS](#)

La principale préoccupation de l'Union SNUI-SUD Trésor/Solidaires a été de s'assurer que les conditions de travail soient optimales pour les agents de ce site. Les directions nous ont donné l'assurance que d'importants travaux d'isolation en matière phonique et thermique seront réalisés, idem en matière de mobilier et d'agencement.

L'Union SNUI-SUD Trésor/Solidaires sera particulièrement vigilante sur la mise en application de ces recommandations par le maître d'œuvre lors des travaux. Il en sera de même pour les conditions d'installation provisoire des personnels du Secteur Public Local dans des locaux mis à disposition par la municipalité.

Pour ce qui est de l'organisation des services, des groupes de travail se tiendront avec la participations des différents acteurs.

Toutes ces opérations seront validées par un comité de pilotage sous la responsabilité des deux directions. Les conclusions finales seront communiquées au maître d'œuvre pour exécution des travaux ainsi qu'aux organisations syndicales par le biais du CHS.

L'Union SNUI-SUD Trésor/Solidaires interviendra immédiatement si les conditions de cette mise en place ne sont pas respectées.